

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***26084943***

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

22 JUIN 2026DU GRABAT WALLON
GreffeN° d'entreprise : **1026 843 681****Nom**(en entier) : **STIMALIA**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à responsabilité limitée**Adresse complète du siège : **Route d'Ohain, 44 1380 Lasne****Objet de l'acte : Nomination administrateur / Changement de siège social**

D'un procès-verbal dressé en date du 28 mai 2026, il résulte que l'assemblée générale extraordinaire de la société à responsabilité limitée "STIMALIA", ayant son siège social établi à LASNE (1380), Route d'Ohain, 44 a pris les résolutions dont il est extrait ce qui suit

Première résolution : Nomination d'un administrateur

L'assemblée décide à l'unanimité de nommer Stanton Rowe comme administrateur pour une durée de 5 ans. Son mandat d'administrateur sera exercé à titre gratuit. Sa convention d'administrateur est approuvée à l'unanimité.

Vote

Cette résolution est adoptée par l'assemblée à l'unanimité des voix.

Deuxième résolution : Rémunération des administrateurs

L'assemblée décide à l'unanimité d'approuver les conventions avec les administrateurs et les conventions de services avec leur société liée.

Vote

Cette résolution est adoptée par l'assemblée à l'unanimité des voix.

Troisième résolution : Modification du siège social

L'assemblée décide à l'unanimité d'approuver le changement du siège social à l'adresse suivante : rue Louis de Geer, 6 à 1348 Louvain-La-Neuve et ce depuis l'occupation effective des locaux : le 23/03/2026.

Vote

Cette résolution est adoptée par l'assemblée à l'unanimité des voix.

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE CONFORME.**Olivier Menage****Administrateur**

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 02/07/2026 - Annexes du Moniteur belge